

ARRETE n° 24-439
Portant nomination du directeur de l'EUR

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;
Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1^{er} juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1^{er} septembre 2022.

ARRETE

Article 1 :

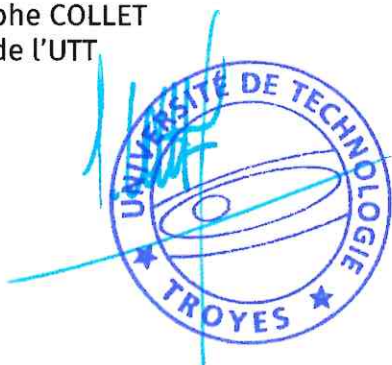
Monsieur Renaud BACHELOT - Professeur des Universités est nommé Directeur de l'Ecole Universitaire de Recherche (EUR) « Nano-Phot » à compter du 1^{er} mai 2024 jusqu'au 31 mars 2025, selon la lettre de mission jointe.

Article 2 :

Cette fonction relève d'une « responsabilité au sein d'une structure C-1-4 » du Référentiel d'Equivalences Horaires.

Fait à Troyes, le 30 avril 2024

Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT



Vu par l'intéressé
Renaud BACHELOT
Le : 12/11/2024



Original : Service des Affaires Juridiques
Copies : Intéressé
DRH
Diffusion générale : www.utt.fr